Communes de GHISONI et GHISONACCIA Me Christophe RAMAZZOTTI Notaire au sein de l'office notarial de ROGLIANO (Hte Corse) 20248 MACINAGGIO

Suivant acte reçu par Me RAMAZZOTTI, le 23 février 2018, il a été constaté la qualité de propriétaires des personnes suivantes :

M. Jean Antoine **GAMBINI**, retraité, époux de Mme Pauline Josée **SANTUCCI**, demeurant à BASTIA (20200) 3 boulevard Paoli.

Né à BASTIA (20200) le 9 juillet 1949.

Mme Julie Virginie **GAMBINI**, retraitée, épouse de M Yves André Paul **TOURNIAIRE**, demeurant à PARIS (75013) 3, Rue Xaintrailles. Née à BASTIA (20200) le 16 mai 1943.

Monsieur Pascal Marcel **GAMBINI**, retraité, demeurant à GHISONI (20227)

Né à BASTIA (20200) le 4 août 1946. Célibataire.

Des biens et droits immobiliers ci-après désignés :

I - sur le territoire de la commune de **GHISONI** (**Hte Corse**), une maison à usage d'habitation figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect	Numéro	Lieudit	Contenance		
			ha	а	ca
AB	414	LE VILLAGE	0	02	45

II - sur le territoire de la commune de **GHISONACCIA** (**Hte Corse**), les parcelles de terre figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect	Numéro	Lieudit	Contenance		
. IN	numero		ha	а	ca
В	197	ALZITANA	6	68	77
В	198	FETTE MOZZA	4	25	36
В	211	POLA ISOLA	5	43	65

Contenance totale	16	37	78
Contonance tetale		•	

La possession de ces biens a eu lieu de façon paisible, publique, continue et non équivoque, depuis plus de trente ans, réunissant ainsi les conditions prévues par les articles 2261 et 2272 du Code civil.

Les oppositions seront reçues dans le délai de trois mois à compter de la parution du présent avis, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'office notarial.

Pour avis Me RAMAZZOTTI